

NOUVEAUX OBJECTIFS ENGAGEANTS EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ AU SEIN DES INSTANCES DIRIGEANTES

Communiqué de presse

Paris, le 17 décembre 2020

Société Générale considère que la diversité et l'inclusion au sein de l'entreprise sont des enjeux prioritaires et annonce aujourd'hui sa volonté d'accélérer notamment la dynamique en matière d'égalité femme-homme. Le Conseil d'administration a ainsi validé un objectif engageant : d'ici 2023, les instances dirigeantes du Groupe devront compter au minimum 30% de femmes, en veillant au respect de cet objectif tant dans les métiers que les fonctions.

Cet objectif sera appliqué en particulier à deux niveaux au sein des instances dirigeantes et de l'encadrement supérieur du Groupe : celui du Comité stratégique qui comprend la Direction générale et les responsables des *Business* et *Services Units* (environ 30 dirigeants, niveau comité exécutif), et celui des 200 principaux cadres du Groupe (dits « postes clés »).

Afin d'atteindre cet objectif, un plan d'action est mis en place et comprend notamment :

- Une stratégie de gestion des talents renforcée qui mettra l'accent sur l'accompagnement des parcours de carrière et le développement professionnel des femmes.
- Des sessions de sensibilisation aux biais et stéréotypes mises à disposition de l'ensemble des collaborateurs et rendus obligatoires pour les dirigeants et futurs dirigeants.
- L'évaluation de chaque membre du Comité de Direction sur des objectifs diversité dès 2021.

Le Conseil d'administration s'attachera à suivre les réalisations et le bilan de la politique diversité de la Banque de manière précise et régulière.

Lorenzo Bini Smaghi, Président du Conseil d'administration du groupe Société Générale, explique cette décision : « *Nous considérons que la diversité et l'inclusion sont des enjeux stratégiques pour l'entreprise et font partie intégrante de nos engagements d'entreprise responsable en lien avec notre raison d'être. La capacité à mixer les profils à tous les niveaux de l'entreprise est à la fois source de performance et signe d'une gestion saine des risques. Société Générale a été l'une des premières entreprises du CAC 40 à atteindre 43% de femmes parmi le Conseil d'administration. Afin d'accélérer le développement de la diversité au sein du Groupe, le Conseil a décidé de mettre en place une politique plus volontariste, avec des objectifs chiffrés et mesurables dans le temps.* »

Frédéric Oudéa, Directeur Général du groupe Société Générale, précise : « *La diversité de nos collaborateurs fait la force de notre entreprise. C'est un élément essentiel au cœur de nos valeurs et de nos engagements. Favoriser la diversité et l'inclusion est clé pour construire une entreprise à la fois performante et innovante, responsable et ouverte sur le monde. Depuis plusieurs années, nous agissons pour notamment favoriser l'égalité et l'équité homme-femme à tous les niveaux de l'entreprise. Société*

Générale a été le premier groupe bancaire en France à nommer une femme, Diony Lebot, directrice générale déléguée. Aujourd'hui, nous voulons aller un cran plus loin et nous fixer de nouveaux objectifs ambitieux en matière de diversité qui feront partie intégrante de notre nouvelle étape stratégique. Nous en ferons une priorité managériale pour le Groupe qui sera partagée et mesurée dans tous nos métiers et entités dans le monde. »

Notes aux éditeurs :

Chiffres clés :

- Parmi les 1^{er} Conseils d'Administration du CAC 40 à atteindre les 43% de femmes (6 femmes sur 14 membres)
- Seule banque en France à compter une femme parmi la Direction Générale (1 femme sur 5)
- Au sein du Groupe, 36 % de femmes occupent des postes parmi les 10 % de postes à plus haute responsabilité.
- 46,9% des cadres sont des femmes.
- Le Groupe compte 58% de femmes sur les 138 000 collaborateurs qui le composent.

Le groupe Société Générale est engagé dans une politique globale de non-discrimination et de diversité notamment à travers la signature de chartes sur la non-discrimination ainsi que la mise en place d'actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- Signature en 2015 de l'accord collectif relatif à l'égalité professionnelle de Société Générale en France – accord renouvelé en 2019
- Signature en 2016 des **Women's Empowerment Principles**, sous l'égide du Pacte mondial de l'ONU, portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Participe depuis 2018 à l'Initiative **#StOpE** qui comprend 8 engagements pour lutter contre le sexisme dit ordinaire en entreprise auprès de 27 autres grands groupes
- Constitution d'un budget de rattrapage des inégalités homme/femme de 7 millions d'euros (2019) pour Société Générale France
- Accompagnement de la parentalité (soutien financier, télétravail, Charte des 15 engagements pour l'équilibre des temps de vie et mise à disposition de services dédiés comme l'aide à la recherche de modes de garde, places en crèche ou cycles de conférences sur le thème de la parentalité et mesures spécifiques autour du congé maternité).
- Actions en faveur du développement de la carrière des femmes
- Actions de sensibilisation, formations ou programmes de mentorat, des réseaux internes, mixtes et de femmes, qui comptent plus de 2 400 membres à travers le monde

En mars 2020, la Groupe a fait partie des premières entreprises à publier son index égalité professionnelle qui atteint 86 points sur un maximum de 100 points pour l'année 2019.

Contact presse

Laure Bencheikh - 01 57 29 39 38 – laure.bencheikh@socgen.com